



PROGRAMMES RÉCRÉATIFS

2018-2019

MINI SYNCHRO (4-6 ans), 14 semaines

JOUR	HEURE	PISCINE	NOTES
Mardi	17h à 17h45	Collège St-Bernard	Session d'automne de la semaine du 7 septembre 2018 jusqu'à la semaine du 7 décembre 2018 et session d'hiver à venir 110\$ par session + 5\$ pour les frais d'affiliation à la fédération
Mercredi	17h à 17h45	Collège St-Bernard	
Samedi	9h à 9h45	Collège St-Bernard	
Samedi	10h à 10h45	Collège St-Bernard	

RECRUE SYNCHRO (6-8 ans), 14 semaines

JOUR	HEURE	PISCINE	NOTES
Mardi	17h à 18h	Collège St-Bernard	Session d'automne de la semaine du 7 septembre 2018 jusqu'à la semaine du 7 décembre 2018 et session d'hiver à venir 135\$ par session + 5\$ pour les frais d'affiliation à la fédération
Mercredi	17h à 18h	Collège St-Bernard	
Samedi	9h à 10h	Collège St-Bernard	
Samedi	10h à 11h	Collège St-Bernard	

APPRENTI PRÉ-COMPÉTITIF (8-10 ans), annuel

JOUR	HEURE	PISCINE	NOTES
Mercredi	16h30 à 18h	Collège St-Bernard	Début des cours dans la semaine du 3 septembre 2018 jusqu'à la semaine du 27 mai 2019 425\$ pour l'année (35 semaines) + 35\$ pour les frais d'affiliation à la fédération + 100\$ pour les frais de compétition
et Samedi	8h30 à 10h	Collège St-Bernard	

*Possibilité d'ajouter midi-go et/ou solo/duo

SYNCHRO ADAPTÉE (7-17 ans), 28 semaines

JOUR	HEURE	PISCINE	NOTES
Jeudi	17h à 18h30	Piscine du Centre	Début des cours dans la semaine du 7 septembre 2018 jusqu'à la semaine du 7 décembre 2018 et session d'hiver à venir 600\$ pour l'année (28 semaines) + 35\$ pour les frais d'affiliation à la fédération + 100\$ pour les frais de compétition

Pour les programmes «Mini-Synchro» et «Recrue Synchro» :

1. Totalité à l'inscription
 2. 50% à l'inscription et 50% le 20 novembre pour l'automne et 20 mars pour l'hiver
- Aucun chèque de bénévolat
Aucun campagne de financement obligatoire

Pour les programmes «Apprenti Synchro pré-compétitif» et «Synchro Adapté» :

1. Totalité à l'inscription
2. 5 versements par chèques post-datés ou paiements pré-autorisés aux dates suivantes :
 - 1er - À l'inscription*
 - 2e - 20 septembre*
 - 3e - 20 novembre*
 - 4e - 20 janvier*
 - 5e - 20 mars*

Chèque de bénévolat de 150\$ en date du 1er juin 2019

Campagne de financement obligatoire, profit minimal de 50\$*

** informations à venir à l'AGA du 6 septembre 2018*